Le Bosquet des Lucioles

Un projet d'Oasis de vie Colibri dans les Pyrénées

Dans un contexte de crise écologique, climatique et sociale, une recherche de modèles de société alternatifs est nécessaire et urgente. Les expérimentations se multiplient partout en Europe : éco-hameaux, chantiers participatifs, fermes permaculturelles... Ces lieux alternatifs et créatifs se mettent en réseau, à l'instar des Oasis Colibri.

Le Bosquet des Lucioles se veut être une pierre de plus à cet édifice en proposant un lieu de vie, d'accueil, d'expérimentation et de création qui combine harmonieusement le bien-être de ses habitants avec le respect de l'environnement et des écosystèmes.

Notre objectif principal est de créer un lieu de vie sur les principes de sobriété heureuse où organiser un collectif bienveillant et accueillant. Ensuite, nous souhaitons inscrire ce lieu dans le principe de la résilience locale en y développant une activité d'agriculture permaculturelle et d'élevage raisonné. Enfin, nous souhaitons y organiser des activités autour des imaginaires fantastiques et du folklore : randonnées contées, équitation, évènementiel et artisanat...

Nous projetons donc de reprendre l'activité de Claude Bouchet, éleveur de chevaux et organisateur d'activités équestres à Biert, dans l'Ariège, avec une transmission progressive et un transfert de connaissance avec celui-ci.

Porteurs du projet

Tiphaine Levillain

Artiste et créatrice autodidacte, diplômée de linguistique japonaise, elle travaille dans l'événementiel depuis 10 ans. Sa riche expérience dans la gestion de projets permettra de faire vivre le Bosquet des Lucioles aussi bien en interne qu'en lien avec l'extérieur.

Lori Combe

Artiste autodidacte depuis ses 20 ans, fondateur de deux compagnies de spectacle et bricoleur touche-à-tout. Sa créativité, son sens pratique et sa débrouillardise sont ses atouts majeurs. Sa volonté de développer une autre manière de vivre ensemble l'a poussé à rejoindre le projet.

Carl-Johan Jørgensen

Docteur en Informatique, enseignant, passionné de reconstitution historique et d'artisanat. Il apporte au projet son expérience de la gestion associative, ses connaissances de pédagogie et d'animation ainsi que son envie d'expérimentation de techniques de production alternatives.

Raison d'être et description

1 - Un lieu de vie alternatif

- Un lieu de vie en communauté au sein d'un collectif bienveillant pour retrouver et revisiter la notion de « vivre ensemble ».
- Recherche d'un mode de vie tendant vers la « sobriété heureuse » et visant à une emprunte écologique minimale.
- Partage d'espaces communs (cuisine, salle d'eau, bibliothèque...) et de moments de vie en groupe.
- Des lieux de vie privatifs (chambres, bureaux...) respectés afin de préserver l'intimité et le calme des habitants.
- Mise en place d'espaces d'accueil ponctuels visant à intégrer des visiteurs à la vie du lieu (woofeurs, backpackers, coachsurfers...).

2 - Un lieu de résilience locale

- Développement d'une agriculture permaculturelle respectueuse de l'environnement visant à l'autonomie alimentaire des habitants.
- Reprise et diversification de l'activité d'élevage raisonnée et respectueuse déjà en place : chevaux, volailles, chèvres, ruches...
- Recherche de l'utilisation optimale des ressources locales (bois, sources d'eau...) tout en respectant les écosystèmes.
- Un objectif d'autonomie énergétique à long terme au travers d'installations solaires, hydro-électriques ou autres.
- Production artisanale, entretien et réparation d'un maximum d'objets de la vie de tous les jours (poterie, travail du bois, forge...)

3 - Un lieu d'activité

- Développement d'activités culturelles autours des imaginaires fantastiques et du folklore : randonnées contées, équitation, évènementiel et artisanat...
- Mise en place de décors pérennes visant à l'organisation de telles activités, dans le respect du cadre naturel.
- Création de costumes, accessoires et spectacles pouvant donner lieu à des représentations, sur place ou en itinérance.
- Organisation de stages et formations autour des savoirs du lieu (spectacle, artisanat...)
- Accueil d'activités "externes" : location du terrain à des associations ou collectifs (stages de développement personnel, jeux de rôles grandeur nature...)

4 - Un lieu d'expérimentation et de partage de savoirs

- Expérimentation de techniques d'agriculture permaculturelles adaptées au milieu de moyenne montagne et reposant sur les espèces locales.
- Expérimentation d'habitats alternatifs visant la sobriété, l'économie énergétique et un impact minimal sur les écosystèmes locaux.
- Expérimentation de modes de vies en communauté alternatifs, centré autours des valeurs de démocratie, de partage et de bienveillance.
- Recherche de méthodes de production artisanales traditionnelles ou "low-tech" d'objets de la vie courante.
- Recherche de l'échange avec d'autres éco-lieux européens.

Le terrain

Une nature d'une richesse exceptionnelle

- Huit hectares de prairies fertiles adaptées à une activité d'agriculture permaculturelle et d'élevage raisonné.
- Douze hectares de bois et deux sources potables permettant une autonomie importante en eau, chauffage et matières premières.
- Une diversité de paysages et de décors naturels ainsi que le vaste parc naturel qui entoure le terrain en font un lieu de randonnée et d'activité exceptionnel.

Un lieu d'habitation adapté au projet

- Des espaces communs (cuisine, salon, ateliers...) agréables et adaptés à la vie en groupe.
- Six chambres permettant d'héberger un grand nombre d'habitants, qu'ils soient permanents ou ponctuels.
- Un chauffage central au bois et une alimentation en eau des sources locales qui assure un bon niveau d'autonomie.

De nombreuses dépendances

- Une petite grange sur deux étages proche de la maison principale.
- Une seconde grange, neuve, proche de la route, permettant un stockage de matériel important.
- Un ancien lavoir alimenté par une source potable.
- De nombreuses ruines permettant d'envisager des reconstructions de granges utilisables.

Structures légales

A – Une Société Civile Immobilière

- Structure légale encadrant la copropriété d'un bien immobilier, elle permet de contracter un emprunt en commun afin d'acheter un bien, puis d'en assurer la gestion.
- Elle est constituée d'associés possédant chacun un pourcentage des parts sociales de la SCI. Ces parts peuvent être revendues lorsqu'un associé souhaite rejoindre ou quitter la SCI.
- Ce pourcentage définit la proportion de l'emprunt remboursé par chaque associé, ainsi que le poids de sa voix lors de décisions.
- La SCI est représentée par un gestionnaire élu, qui prend les décisions courantes.
- La SCI gère tout ce qui a trait à l'immobilier : entretien, réparations, usage des bâtiments, locations...

B - Une Association

- Association loi 1901 composée de toutes les personnes voulant participer au projet, de quelque manière que ce soit.
- Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'habitants permanents du lieu, associés de la SCI.
- Elle organise la vie sur le terrain : activité agricole et artisanale, gestion des zones de vie communes...
- Elle gère l'accueil des visiteurs et habitants ponctuels.
- Elle encadre les activités et évènements organisés sur le terrain.
- Elle organise la vie démocratique de la collectivité via des groupes de discussion.